



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr



**DELIBERATION**  
**N°2012-78 du 19 juin 2012**

**OBJET : Forum des Métiers sur cordes – Demande de subventions LEADER**

*Rapporteur : Mme Laurence FINE*

Le 19 juin 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juin 2012 en la salle du Conseil des Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 pour la délibération n°2012-60  
30 à partir de la délibération n°2012-61  
31 à partir de la délibération n°2012-71  
29 à partir de la délibération n°2012-86  
28 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération n°2012-89  
3 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de votes : 32

*M. Anthony SAINT MAXENT est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** Mme Marie-Hélène PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2012-61), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n°2012-89), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henri RAOUX, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE (à partir de la délibération n°2012-71), Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE

**Avait donné pouvoir :** M. Gérard FROMM à Mme Aurélie POYAU  
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE  
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE à partir de la délibération 2012-90

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique, et notamment en matière de promotion, coordination et gestion des actions de développement économique d'intérêt communautaire,

**Considérant** l'étude finalisée en janvier 2011 sur la dynamisation des métiers sur cordes du Briançonnais réalisée par des étudiants de l'École des Mines d'Alès,

**Considérant** l'intérêt de dynamiser et de promouvoir cette filière en organisant un salon thématique,

**Considérant** la possibilité d'obtenir un financement de cette action dans le cadre du programme européen LEADER,

**Vu** l'avis favorable des membres de la commission Développement économique du 11 juin 2012,

**Vu** l'avis favorable des membres du Bureau en date du 12 juin 2012,

## Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de dynamisation de la filière Haute Alpine des Métiers sur Cordes à travers l'organisation d'un Salon
- Approuve le plan de financement ci-dessous, dans lequel la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais s'élève à 9 200,01 € :

|                              |                    |        |             |
|------------------------------|--------------------|--------|-------------|
| Région PACA                  | 8 280,00 €         | 24.00% | 73.30 %     |
| Département des Hautes-Alpes | 1 840,00 €         | 5.30%  |             |
| FEADER sollicité             | 15 179,99 €        | 44.00% | 26.70%      |
| Participation CCB            | 9 200,01 €         | 26.70% |             |
| <b>Total</b>                 | <b>34 500,00 €</b> |        | <b>100%</b> |

- Autorise le Président à faire une demande de financement multi financeurs au titre du programme LEADER auprès du GAL Entreprendre du Pays du Grand Briançonnais
- S'engage à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée serait inférieure au montant sollicité,
- S'engage à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- Précise que l'opération démarrera en juin 2012 et s'achèvera en avril 2013,
- S'engage à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire,
- S'engage à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

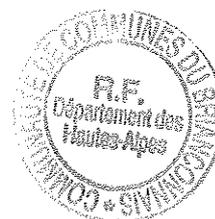
Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 22 JUIN 2012

Date affichage : 29 JUIN 2012